RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 04575
Numéro SIREN : 410 302 996
Nom ou dénomination : LA COMPAGNIE DES COMPTES

Ce dépôt a été enregistré le 01/03/2022 sous le numéro de dépôt 4566

LA COMPAGNIE DES COMPTES

Société par actions simplifiée au capital de 46 500 euros

Siège social : 47, Rue de l'Université - 93160 NOISY LE GRAND

410 302 996 BOBIGNY

N° Siret : 410 302 996 00013

➢≺

BILAN (actif et passif)
ET ANNEXE COMPTABLE

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2021

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

LA PRESIDENTE
Béatrice DEVEAUX

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

cerfa

N°15949*03

Désignation de l'entreprise : SAS LA COMPAGNIE DES COMPTES — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 47, Rue de l'Université 93160 NOISY LE GRAND — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 1 0 3 0 2 9 9 6 0 0 0 1 3 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31/08/2021 Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC	
	Frais de développement*	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	26 802	AG 26 802	
	Fonds commercial (1)	AH	485 064	AI	485 064
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	710 287	AK 25 009	685 278
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP	61 376	AQ 61 376	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	732 483	AU 550 306	182 177
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	65 944	BI	65 944
	TOTAL (II)	BJ	2 081 956	BK 663 493	1 418 464
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 132 124	BY 61 524	1 070 600
	Autres créances (3)	BZ	276 967	CA 90 000	186 967
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	230 580	CE	230 580
	Disponibilités	CF	2 021 162	CG	2 021 162
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	54 550	CI	54 550
	TOTAL (III)	CJ	3 715 383	CK 151 524	3 563 859
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	5 797 340	1A 815 017	4 982 323

Renvois :	(1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 - SD 2021
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LA COMPAGNIE DES COMPTES — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 46 500)	DA	46 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	4 650
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	566 467
	Report à nouveau	DH	682 514
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	663 886
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	1 964 018
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	264 921
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	264 921
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligatoires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	959 021
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	129 676
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	356 828
	Dettes fiscales et sociales	DY	771 106
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	83 753
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	453 000
	TOTAL (IV)	EC	2 753 384
	Ecarts de conversion passif * **TOTAL (V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 982 323

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 948 719
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2021 dont le total est de 4 982 322.64 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 663 885.98 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2020 au 31/08/2021.

Ces comptes annuels ont été établis le 30/11/2021.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Les sociétés suivantes CAGEC & GSL ET COMPAGNIE ont fait l'objet d'une fusion simplifiée avec la société LA COMPAGNIE DES COMPTES en date du 31 août 2021 avec effet rétroactif au 1er septembre 2020.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/08/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	3 à 10 ans
- Matériel & Mobilier de bureau	3 à 8 ans
- Logiciel	1 an
- Matériel de transport	5 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

INTEGRATION FISCALE

Depuis le 1er Septembre 2016, la Société LA COMPAGNIE DES COMPTES a opté pour être rattachée au groupe d'intégration fiscale dont la Société mère est, depuis le 1er septembre 2016, la Société LA COMPAGNIE ET ASSOCIES.

La convention d'intégration fiscale prévoit que l'impôt sur les bénéfices est comptabilisé par la société fille comme si elle n'avait pas été intégrée. A ce titre, la Société LA COMPAGNIE DES COMPTES a constaté un impôt sur les bénéfices d'un montant de 248 705 € pour l'exercice clos le 31 Août 2021.

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES

Nous avons procédé à des tests de dépréciation concernant les éléments incorporels et notamment les valeurs de clientèle portées à l'actif. Il résulte des tests effectués que les valeurs de clientèle sont au moins égales à la valeur d'origine.

Les méthodes appliquées se sont appuyées sur la détermination de la valeur de marché des clientèles à partir des ratios généralement retenus.

La valeur des clientèles portée à l'actif provient de différents actes d'acquisition successifs. Leur durée d'utilisation est non limitée. Sur l'exercice, il a été fait application du règlement ANC 2015-06 relatif aux actifs incorporels.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les acquisitions de l'exercice comprenent les immobilisations en valeurs brutes des filiales CAGEC et GSL fusionnées.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL**	424 217.38		797 935.08
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			61 376.24
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers	167 765.17		253 903.94
		Matériel de transport	29 774.76		13 745.00
		Matériel de bureau & mobilier informatique	47 555.13		219 739.38
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	245 095.06		548 764.56
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		12 236.41		53 707.83
		TOTAL	12 236.41		53 707.83
		TOTAL GENERAL	681 548.85		1 400 407.47

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	**TOTAL**				
	Autres postes d'immob. incorporelles	**TOTAL**			1 222 152.46	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons			61 376.24	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			421 669.11	
		Matériel de transport			43 519.76	
		Mat. bureau, inform., mobilier			267 294.51	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL			793 859.62	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				65 944.24	
		TOTAL			65 944.24	
		TOTAL GENERAL			2 081 956.32	

AMORTISSEMENTS

Les dotations de l'exercice comprennent les amortissements cumulés au 31/08/2020 des filiales CAGEC et GSL fusionnés.

MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	**TOTAL**				
Autres immobilisations incorporelles	**TOTAL**	6 200.00	45 610.02		51 810.02
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.		61 376.24		61 376.24
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	155 812.55	170 297.44		326 109.99
	Matériel de transport	11 761.03	14 484.89		26 245.92
	Mat. bureau et informatiq., mob.	39 989.11	157 961.65		197 950.76
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	207 562.69	404 120.22		611 682.91
	TOTAL GENERAL	**213 762.69**	**449 730.24**		**663 492.93**

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements **TOTAL**							
A. Immob. incorpor. **TOTAL**							
Terrains							
Constr. Sur sol propre							
Constr. Sur sol autrui							
Constr. Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp. Inst. gales, ag. am div							
A. Immo. corp. Matériel transport							
A. Immo. corp. Mat. bureau mobilier inf.							
A. Immo. corp. Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C **Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges		77 000.00	10 000.00		67 000.00
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		217 948.00	20 027.00		197 921.00
TOTAL		**294 948.00**	**30 027.00**		**264 921.00**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		79 274.00	18 893.42		
financières					
exceptionnelles		113 761.00	33 706.00		

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		65 944.24		65 944.24
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		73 211.40	73 211.40	
	Autres créances clients		1 058 912.63	1 058 912.63	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	69 923.34	69 923.34	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)		15 116.29	15 116.29	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		191 927.06	191 927.06	
	Charges constatées d'avance		54 550.42	54 550.42	
	TOTAUX		**1 529 585.38**	**1 463 641.14**	**65 944.24**

Renvois (1)	Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés	
		- Prêts accordés en cours d'exercice	1 600.00
(2)		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	1 600.00
Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

Les transactions conclues avec les entreprises liées constituent des transactions exclues de l'obligation d'information. En conséquence, aucune information n 'est fournie dans l'annexe.

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	54 550.42
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**54 550.42**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	279 029.96
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	**279 029.96**

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 000.00	9.30
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	5 000.00	9.30

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	959 021.41	154 356.38	804 665.03	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)		7 379.00	7 379.00		
Fournisseurs & comptes rattachés		356 827.90	356 827.90		
Personnel & comptes rattachés		250 344.28	250 344.28		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		182 575.16	182 575.16		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	286 434.67	286 434.67		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	51 751.65	51 751.65		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		122 296.83	122 296.83		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		83 753.08	83 753.08		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		453 000.00	453 000.00		
TOTAUX		**2 753 383.98**	**1 948 718.95**	**804 665.03**	

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 841 947.13
Emprunts remboursés en cours d'exer. 100 893.10
(2) Montant divers emprunts, dett/associés 23 468.82

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	453 000.00
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	**453 000.00**

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	280.01
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	114 069.28
Dettes fiscales et sociales	371 532.29
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	35 885.48
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**521 767.06**

LES EFFECTIFS

	31/08/2021	31/08/2020
Personnel salarié :	**45.35**	**11.38**
Ingénieurs et cadres	22.00	5.00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	23.35	6.38
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

LA COMPAGNIE DES COMPTES

Société par actions simplifiée au capital de 46 500 euros
Siège social : 47, Rue de l'Université - 93191 NOISY LE GRAND CEDEX
410 302 996 RCS BOBIGNY

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 16 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un,

Le 16 décembre,

A 10 heures 30,

A NOISY LE GRAND

LA SOUSSIGNEE

- **La société LA COMPAGNIE ET ASSOCIES**,
  Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de commissaires aux comptes au capital de 206 990 euros,
  Dont le siège social est situé 47, Rue de l'Université - 93160 NOISY LE GRAND, identifiée sous le numéro SIREN 444 723 142, et immatriculée au RCS de BOBIGNY

  Représentée par Madame Béatrice DEVEAUX épouse REY en sa qualité de Présidente,

Société Associée Unique de la société **LA COMPAGNIE DES COMPTES** (ci-après désignée « **la Société** »), Société Par Actions Simplifiée au capital de 46 500 euros, dont le siège social est situé 47, Rue de l'Université – 93160 NOISY LE GRAND, titulaire en tant que telle de la totalité des 5 000 actions sociales de 9,30 euros chacune de valeur nominale composant le capital de la Société,

Madame Béatrice DEVEAUX épouse REY, intervenant également en sa qualité de Présidente non associée de la société LA COMPAGNIE DES COMPTES,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

Madame Béatrice DEVEAUX, présidente non associée, a établi et arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 août 2021 (bilan, compte de résultat et annexe).

La Société remplissant les conditions mentionnées aux articles L 232-1 et D 123-200 du Code de Commerce, l'Associé unique a dispensé la présidente d'établir un rapport de gestion.

2. A PRIS LES DECISIONS CI-APRES SUR L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2021 et quitus à la présidente.
- Approbation des charges non déductibles.
- Affectation du résultat de l'exercice écoulé.
- Nomination d'un Commissaire aux comptes Titulaire en application de l'article R 6352-19 du code du Travail
- Conventions régies par l'article L 227-10 du Code de commerce.
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associée unique, statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2021, approuve les comptes dudit exercice, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, l'Associée Unique donne à la présidente, quitus entier, définitif et sans réserve de sa gestion pour l'exercice écoulé.

L'Associée unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39,4° du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique approuve la proposition de la présidente et après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 août 2021 font ressortir un bénéfice de 663 885,98 euros, décide d'affecter ce bénéfice de la façon suivante :

ORIGINE DU RESULTAT A AFFECTER :

- Bénéfice de l'exercice écoulé	663 885,98 euros
- Report à Nouveau créditeur (boni de confusion)	682 514,48 euros
- Autres réserves	566 467,20 euros
	Total = 1 912 867,66 euros

AFFECTATION DU RESULTAT :

- A titre de dividende global brut à l'Associée Unique Soit un dividende brut d'environ 140,00 euros par actions	700 000,00 euros
- Report à nouveau créditeur (boni de confusion)	682 514,48 euros
- Le solde au compte « Autres Réserves » qui est ainsi porté de 566 467,20 euros à 530 353,18 euros	530 353,18 euros
	Total = 1 912 867,66 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2021 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 700 0000,00 euros, soit la totalité des dividendes

mis en distribution, étant précisé que s'agissant d'une distribution à une personne morale le dividende n'ouvre pas droit au l'abattement.

Ce dividende sera mis en paiement par la présidente à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Dividendes total	Revenus éligibles à l'abattement de 40 %		Revenus non éligibles à l'abattement de 40 %
		ouvrant droit à l'abattement	n'ouvrant pas droit à l'abattement %	
31/08/2018	150 000,00 € soit env. 30,00 €/ action	300 €	149 700 €	0
31/08/2019	250 000,00 € soit env. 50,00 €/ action	1 500 €	248 500 €	0
31/08/2020	300 000,00 € soit env. 60,00 €/ action	1 800 €	298 200 €	0

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique prend acte qu'il n'a été conclu au cours de l'exercice clos le 31 août 2021 aucune convention nouvelle rentrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de Commerce, directement ou par personne interposée, entre la société et :

- Sa Présidente : Mme Béatrice DEVEAUX
- Son Directeur Général : M. Christophe OBRECHT
- Sa Directrice Générale : Mme Nelly LEROUX
- Son Associée Unique : LA COMPAGNIE & ASSOCIES
- Et la société la contrôlant au sens de l'article L 2333 du Code de Commerce : la société COMPT & K@ (EURL) dont Mme Béatrice DEVEAUX est Gérante et Associée unique

QUATRIEME DECISION

L'Associée unique décide de nommer, en application des dispositions de l'article R 6352-19 du Code de Travail, en qualité de Commissaire aux comptes Titulaire, pour une durée de 6 exercices expirant à l'issue des Décisions de l'Associée Unique en 2027-2028 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/08/2027 :

SOTOREC
Madame Isabelle TAGLIAFICO
Le Kalliste D
267, Boulevard Charles Barnier
83100 TOULON

CINQUIEME DECISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'ASSOCIE UNIQUE
LA COMPAGNIE ET ASSOCIES (SAS)
repr. par Béatrice DEVEAUX

LA COMPAGNIE DES COMPTES

Société par actions simplifiée au capital de 46 500 euros
Siège social : 47, Rue de l'université - 93160 NOISY LE GRAND

410 302 996 RCS BOBIGNY

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 16 DECEMBRE 2021

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2021 PROPOSEE PAR LA PRESIDENTE ET ADOPTEE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associée Unique approuve la proposition de la Présidente et après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 août 2021 font apparaître un bénéfice de 663 885,98 euros décide d'affecter ce bénéfice de la manière suivante :

Origine du résultat à affecter :

- Bénéfice de l'exercice écoulé	663 885,98 euros
- Report à Nouveau créditeur (boni de confusion)	682 514,48 euros
- Autres réserves	566 467,20 euros
	Total = 1 912 867,66 euros

Affectation du résultat :

- A titre de dividende, la somme globale brute de	700 000,00 euros
Soit un dividende brut de 140,00 euros par action	
- Report à Nouveau créditeur (boni de confusion)	682 514,48 euros
- Le solde au compte « Autres réserves »	
Qui est ainsi porté de 566 47,20 euros à 530 353,18 euros	530 353,18 euros
	Total = 1 912 867,66 euros

L'Associé unique constate que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 700 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution, étant précisé que s'agissant d'une distribution à une personne morale ce dividende n'ouvre pas droit à l'abattement.

Ce dividende sera mis en paiement par la Présidente à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Dividendes total	Revenus éligibles à l'abattement de 40 %		Revenus non éligibles à l'abattement de 40 %
		ouvrant droit à l'abattement	n'ouvrant pas droit à l'abattement %	
31/08/2018	150 000 € soit 30,00€ par action	300 €	149 700 €	0
31/08/2019	250 000 € soit 50,00€ par action	1 500 €	248 500 €	0
31/08/2020	300 000 € soit 60,00€ par action	1 800 €	298 200 €	0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

LA PRESIDENTE
BEATRICE DEVEAUX